



Janvier 2025

BULLETIN MUNICIPAL

SOULOSSE SOUS SAINT ELOPHE

Dates à retenir

Etat Civil

Infos pratiques

Travaux/investissements

Vie scolaire

Vie péri/extra scolaire

Vie associative

Réhabilitation du cimetière

Dates à retenir



Repas des aînés

✓ le dimanche 9 mars 2025 à 12h30 à la salle des fêtes

Cérémonie de l'Armistice

✓ le jeudi 8 mai 2025 à 11h00 au monument aux morts de Brancourt

Fête patronale

✓ le dimanche 19 octobre 2025 à côté de la mairie

Cérémonie de l'Armistice

✓ le mardi 11 novembre 2025 à 11h00 au monument aux morts de Brancourt

Mr le maire, Mr l'adjoint et le conseil municipal
ont le plaisir de vous convier à la

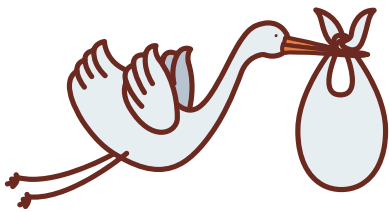
cérémonie des vœux du maire

le vendredi 24 janvier 2025 à 18h30

Etat civil 2024

(ne figurent que les administrés qui ont donné leur accord à diffusion)

Naissances



Armel CHATEAU RAGOT
Céleste COLIN
Julia CUISINIER
Martin DEL REY
Mya JASSIER OUDARD
Alix KINZELIN

Mariage



Franck CHARLICANNE et Stéphanie LAURENT



Décès

Bernadette BONTEMS
Micheline BOURION
Bernard COLTÉ


INFOS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

Ouverture au public les lundis et jeudis de 13h45 à 18h30
les vendredis de 9h00 à 12h00

Téléphone : 03.29.06.91.95 - Mail : secretariat-88460@orange.fr Internet :
infosoulosse.fr - Application MAELIS

Application MAELIS

De nombreuses informations sont diffusées via l'application  que vous pouvez télécharger dans votre smartphone sans création de compte et de manière anonyme

Syndicat des eaux de la Frézelle et du Vair

Ouverture au public les mardis de 13h00 à 18h00

Lieu : mairie de Rollainville - Pensez à leur communiquer vos relevés compteurs aux arrivées et départs d'un logement

Téléphone : 03.29.06.83.21 - Mail : siefv3c@orange.fr


Recensement des jeunes de 16 ans

Tout jeune qui atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser dans sa mairie de domicile. Démarche obligatoire pour passage d'un diplôme/ du permis de conduire. Se munir de la carte d'identité à jour, du livret de famille et d'un justificatif de domicile



Rappel concernant le bruit

Comme indiqué dans l'arrêté préfectoral 964/08/DDASS/SE du 26/12/06 et toujours en vigueur les bruits tels que : tondeuse, tronçonneuse, perceuse etc... sont interdits en dehors des horaires suivants :

Jours ouvrables :  8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30
Samedis : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

Objets perdus

Tout au long de l'année des objets nous sont rapportés. Pensez à vous rapprocher du secrétariat de mairie

Entretien des trottoirs

Il est rappelé que chacun se doit d'entretenir le trottoir aux abords de son domicile

Entretien du cimetière

Nous rappelons à tous que les concessions et leurs abords doivent être entretenus par leurs soins

Affouages

Les inscriptions se font tous les ans du 1er septembre au 31 octobre.

Rappels :

- Le droit d'affouage n'est pas cessible (Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 n°2010-788 article 93)
- Interdiction le dimanche d'utilisation de tronçonneuse, tracteur et fendeuse

TRAVAUX/INVESTISSEMENTS



Réalisés en 2024 :

- Remplacement de la canalisation d'eau rive gauche de Soulosse par le SIEFV
- Réfection de la RD674 et de la route de Coussey par le CD88
- Installation d'un city stade par la CCOV
- Installation d'une nouvelle sonorisation à l'église
- Réfection des peintures à l'école côté classes maternelles
- Réfection à l'école des vestiaires côté classes maternelles
- Travaux électriques/installation d'un grand placard coulissant à l'école
- Installation d'une pergola aux Tourterelles (aide CAF)
- Modification des installations sanitaires aux Tourterelles
- Aménagement d'un parking poids lourds à la boulangerie
- Aménagement du devant des Tourterelles par l'équipe citoyenne



TRAVAUX/INVESTISSEMENTS (suite)



A prévoir en 2025 :

- Lancement des travaux de reprises de concessions au cimetière (report de 2024)
- Réfection de la toiture de l'appenti de la mairie (report de 2024)
- Lancement des travaux d'accessibilité à l'église et au cimetière (aide DETR)
- Réfection de la voie romaine de l'entrée dans Saint Elophe jusqu'à l'école/les Tourterelles (aide CD88)
- Remplacement de 5 bornes à incendie (aide SETR)
- Acquisition d'une table réfrigérée, d'un PC portable et d'un bureau fonctionnel pour les Tourterelles - services péri/extra scolaires (aide CAF)
- Réfection de la RD674 hors agglomération sur environ 2kms en direction de Martigny les Gerbonvaux par le CD88



VIE SCOLAIRE

L'équipe éducative est toujours la même que l'an passé.
Madame Sylvie BERNARD a toujours en charge la direction de l'école.

A la rentrée de septembre 2024, 107 élèves ont répondu présents.

Des sorties ont été réalisées tout au long de l'année avec entre autres :

- Une sortie au centre équestre pour la classe de Madame Erika DARCEMONT (PS/MS)
- un voyage de 2 jours et 1 nuit dans les Hautes Vosges pour les classes de Mesdames Maryse MOUROT (GS/CP), Julie RAKOTOZAFY (CE1/CE2) et Sylvie BERNARD (CE2 uniquement)
- Une visite d'aquarium et d'un musée pour les classes de Mesdames Maryse MOUROT (GS/CP) et Julie RAKOTOZAFY (CE1/CE2)
- Une visite d'une ferme pédagogique pour les classes de Mesdames Julie RAKOTOZAFY (CE1/CE2) et Sylvie BERNARD (CE2/CM1)
- Une sortie au planétarium pour les classes de Madame Sylvie BERNARD (CE2/CM1) et de Monsieur Guillaume GAUTUN (CM1/CM2)



VIE PERI/EXTRA SCOLAIRE

1 Rue Jules Marchand 88630 SOULOSSE SOUS SAINTE ELOPHE

Téléphone : 03.29.06.10.26 - Mail : iledesenfants@laposte.net

L'Accueil Collectif de Mineurs, l'Île des enfants, dirigé depuis l'an passé par Madame Cindy MIDENET poursuit son activité.

La commune a accueilli 3 nouvelles agentes d'animation : Céline et Sandra en janvier 2024 et Adélaïde en avril 2024. Elles ont rejoint Eléna et Laurianne déjà en poste depuis 2023.

L'ACM a ouvert ses portes aux vacances d'hiver, de printemps, d'été et de la Toussaint.

En moyenne, 67 enfants fréquentent la cantine quotidiennement

Les enfants se sont rendus :

- à la patinoire
- à la piscine
- dans un club d'escalade
- dans une structure multi jeux
- dans un parc accrobranches
- dans un fort pour une activité Halloween

Ils ont pu bénéficier de cours :

- de judo (Judo Club Neufchâteau/Chatenois)
- de football (ASL Coussey/Greux)
- de handball (HBC Neufchâteau)
- de rugby (Néovalie)

(un grand merci aux bénévoles des clubs pour leurs dévouements)



Au total ce sont 85 enfants, 58 familles qui ont pu profiter du service communal sur les périodes de vacances scolaires 2024

VIE PERI/EXTRA SCOLAIRE (suite)



Fonctionnement en 2025

- Tous les mercredis de période scolaire de 7h30 à 18h00

Vacances :

- du 10 au 21 février 2025 (à la demie journée)
- du 7 au 18 avril 2025 (à la demie journée)
- du 7 juillet au 8 août 2025 (à la semaine)
- du 20 au 31 octobre 2025 (à la demie journée)

**Une 12aine d'enfants
fréquente les animations
des mercredis**



Activités des mercredis

Pour l'année 2025, la structure propose aux enfants inscrits les mercredis, à la journée des sorties à la piscine de Neufchâteau (sous réserve d'un nombre minimum d'enfants).

Renseignements : iledesenfants@laposte.net

Session été 2025

Pour cette période de 5 semaines, la commune recherche dores et déjà un(e) stagiaire BAFA et/ou un jeune titulaire BAFA.

Vous pouvez venir vous présenter en mairie ou au service extrascolaire, dès aujourd'hui.



VIE ASSOCIATIVE

Association Soulosse en fait ça bouge

Tout au long de l'année, l'association propose de nombreuses manifestations... pour 2024, on retient les suivantes :

- les après midis jeux
- la chasse aux œufs de Pâques
- la marche de printemps
- les festivités du 14 juillet avec feux d'artifices
- le vide grenier du 15 août
- la soirée moules/frites
- la soirée Beaujolais Nouveau
- le défilé de Saint Nicolas



Association Scolaire

L'association a proposé :

- un loto
- une soirée festive après la kermesse
- une tartiflette pour Halloween
- un marché de Noël

Elle a également financé l'USEP et diverses sorties



Association DINAMIK VIBRATIONS

L'association a tenu une buvette lors de la fête patronale

REHABILITATION DU CIMETIERE

Ad ViAm

Expertise funéraire, aménagement réhabilitation de nécropole
03.84.688.777 www.finales.fr

RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE **DÉBUT DES TRAVAUX**

Notre commune a confié au cabinet, **Ad ViAm** la mission de restructurer notre cimetière et d'engager une procédure de reprise des tombes en désuétude. Cette procédure est maintenant terminée et les travaux seront réalisés à partir de : **Lundi 20 Janvier 2025 jusqu'au 10 Février 2025**

Il est maintenant trop tard pour les familles qui n'ont pas pris en considération, les avis, les notifications et les invitations à participer aux réunions publiques.

RAPPEL IMPORTANT :

Les familles qui le souhaitent peuvent encore mettre à profit les jours à venir pour récupérer les apprêtements funéraires présents sur les tombes en reprise.

Durant toute la période des travaux, et conformément au décret 2016-1253 le cimetière sera fermé aux visiteurs. Les familles pourront visiter le cimetière dès le vendredi soir (après 17h) et jusqu'au lundi 9h.

Aucune dérogation autre qu'un permis d'inhumer ne sera toléré durant la période des travaux. Il est maintenant indispensable pour notre communauté d'adapter notre nécropole aux besoins contemporains de dignité et de sécurité pour celles et ceux qui le visite.